

La gestion de la réforme des retraites

Symptomatique du malaise démocratique français

Après 6 ans dans les cartons, le match de la réforme des retraites est entré dans une phase de mêlée fermée. Si elle est aussi décriée sur le fond, c'est sur la forme que les critiques sont les plus sévères : incomprise, injuste, peu claire ; elle inquiète les Français et pourrait être à l'origine d'une crise sociale et politique majeure dans le pays. Mais au-delà, elle s'impose comme le reflet d'un système démocratique exsangue et incapable de répondre aux besoins des citoyens.

Par Léa SCHÜLER

AXE PHARE "ACTION PUBLIQUE & CITOYENNETÉ"

Pierre angulaire de sa première campagne, Emmanuel MACRON répétait depuis six ans qu'une réforme de notre système de retraite était indispensable afin d'équilibrer les régimes par répartition. Réclamée ou décriée, elle a été présentée à l'Assemblée le 6 février avec comme mesure phare : le recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans d'ici 2030.

Une réforme hâtive et mal préparée

Tout le problème vient en partie du manque cruel d'informations partagées voire de leur fiabilité. L'opposition accusant même le gouvernement de mentir ou de ne pas dire la vérité.

D'une part, le gouvernement a été incapable d'informer correctement l'opinion sur l'ampleur des déficits et la légitimité de la réforme des retraites, alors même que cette dernière occupait le devant de la scène politique depuis la réélection du président MACRON il y a de ça plus de dix mois. Au lieu de cela, le gouvernement a choisi de multiplier les messages divers et variés pour convaincre (e.g., marge budgétaire, investissements dans l'éducation, la transition écologique et la santé, loi sur le grand âge). Quelle erreur ! Les Français auraient été certainement plus réceptifs si l'équipe de communication du Président avait utilisé la théorie de la « *unique selling proposition* » de Rosser REEVES qui consiste à ne choisir qu'un seul message puissant et intangible.

Le porte-parole du gouvernement lui-même, Olivier VERAN, avait reconnu l'échec de la bataille de la communication : « *Une réforme des retraites est toujours complexe. Nous nous efforçons d'expliquer les grandes orientations, comme le fait que nous demandons de travailler plus longtemps, refusons d'augmenter les dettes et les impôts et de baisser les pensions de retraite. Nous rendons tout en transparence, disponible, puis le débat permet parfois d'éclairer certains aspects, parfois l'embrouille.* »

D'autre part, le gouvernement a été incapable d'informer correctement les citoyens sur la réforme des retraites *per se*. Dernier exemple en date : le

ministre du travail, Olivier DUSSOPT, avait fini par répondre à la question du nombre de personnes qui toucheront une pension équivalente à 85 % du SMIC pour un taux plein : « *40 000 personnes de plus chaque année.* » Mais un peu plus tard, le porte-parole du gouvernement, Olivier VERAN, assurait que « *2 millions de retraités actuels* » auraient leur retraite majorée à 1 200 euros brut par mois. De quoi semer quelque peu le doute et la défiance parmi nos concitoyens...

D'autant plus que si le gouvernement entend faire passer cette réforme, il devra effacer certaines mesures qui apparaissent comme fondamentalement injustes. La réforme se révèle particulièrement sévère pour les femmes, inégalitaire pour ceux qui ont commencé à travailler tôt et beaucoup moins favorable qu'annoncé pour ceux qui touchent de petites pensions. L'ancienne ministre du travail, Marisol TOURAINE, jugeait d'ailleurs : « *Pour l'unité du pays, nous avons besoin d'une loi qui rassemble et pas d'une loi qui risque de se transformer en passeport pour le populisme d'extrême droite.* »

Le signe d'un ébranlement de notre système de confiance démocratique

Après deux semaines de débat à l'Assemblée nationale émane un malaise démocratique qui tient autant à l'obstruction pratiquée par La France insoumise et le Rassemblement national qu'au fait que l'exécutif joue depuis le début un jeu dangereux. Manquant de partenaires, il a mobilisé toutes les possibilités que lui donne la Constitution pour faire passer son texte. L'opposition a donc fait en sorte de retourner cette arme contre le gouvernement à coup d'amendements infinis notamment pour freiner le plus possible les débats houleux à l'Assemblée nationale (une majorité de ces amendements jusqu'à l'article 7 avait cependant été retirée entre temps).

Ce malaise démocratique se retrouve aussi dans la rue. Pourtant, la rue peut-elle faire changer la loi ? La vision est assez ambivalente, ou pas tellement. Nicolas SARKOZY s'exclamait en 2012 : « *Avec nous,*

la rue n'a jamais fait la loi dans la République française... » Mais si l'on cite plutôt Emmanuel MACRON en 2017 : *« Je crois à la démocratie, et la démocratie n'est pas dans la rue... Les Français ont voté. Alors, je suis très serein. Au début de votre mandat, vous avez un capital politique. Il faut l'utiliser. Je me fiche d'être populaire. Mon pays a besoin d'être réformé... »*

À l'époque, le chef de l'État venait d'arriver à l'Élysée et défendait sa réforme du travail. Aujourd'hui, au début de son deuxième mandat, il a choisi d'assumer cet affrontement et ne veut modifier son projet : la retraite à 64 ans n'est « plus négociable ». Ça passera ou ça cassera, n'en déplaise à Valéry Giscard d'Estaing qui souhaitait réconcilier deux Français sur trois autour d'une vision *« située dans son avenir et non à partir de ses affrontements ou de ses frustrations du présent. »*

Et d'ailleurs, si une partie des Français manifeste contre la réforme des retraites, ils sont convaincus que les Assemblées auront le dernier mot. Un peu comme s'ils savaient que cette réforme était nécessaire pour eux et pour l'avenir (plus de six Français sur dix estiment qu'une réforme est nécessaire selon un sondage OpinionWay) mais qu'ils cherchaient tout de même à des aménagements individuels au cas par cas selon leur situation personnelle.

Pour autant, chaque jour qui passe n'arrange pas le cas d'Emmanuel MACRON, qui risque de voir le pays se transformer en poudrière sociale, avec comme prochain épisode en date le 7 mars (parce que les vacances c'est sacré !), les syndicats appelant à mettre « la France à l'arrêt » ...

Une gestion de la réforme symptomatique du « en-même temps » en politique

Michel ROCARD écrivait en 1991, dans sa préface au Livre blanc sur les retraites *« Ne rien faire aujourd'hui conduirait à terme à la condamnation de la répartition et à la rupture des solidarités essentielles. »* Et il ajoutait que *« ceux qui, pour des gains politiques à courte vue, croiraient flatter l'opinion en niant le problème, programmeraient*

sûrement une guerre des générations ». Et nous pourrions ajouter que ceux parlant vrai sur le sujet seraient rapidement écartés de la scène comme il le fut ou encore comme le fut plus récemment Aurélien PRADIE, ancien secrétaire général des Républicains, qui a connu le même triste sort en fustigeant l'accord entre le gouvernement et LR : *« Je refuserai toujours que la droite devienne peu à peu la béquille conciliante de la macronie. »*

Sur ce sujet, on peut dire que le gouvernement ne suit pas l'exemple rocardien, bien au contraire. Le Président MACRON avait fondé sa campagne et son premier mandat sur une sorte de consensus, *« donn[ant] l'impression que la synthèse est possible, en refusant de penser le conflit et de l'arbitrer »* (Michèle MONTE), un raisonnement pragmatique pour les urnes certes, mais plutôt dangereux quand il s'agit de gouverner un pays.

Aussi, en abandonnant la ligne directrice initiale sur les petites retraites notamment, Elisabeth BORNE a fait du sur-mesure pour s'assurer du soutien des Républicains avant l'examen du projet de loi en séance à l'Assemblée. En écho, son président, Eric CIOTTI, avait dit que le « 49.3 » ne serait pas nécessaire si on savait « l'écouter ». Le message a semblerait-il été parfaitement reçu à Matignon qui s'est hâté de formuler un accord.

C'est donc à se demander si cette réforme ne sera pas vidée de sa substance en fonction des velléités des uns et des autres, d'autant plus qu'Elisabeth BORNE reconnaît indirectement que la prochaine élection présidentielle servirait de « clause de revoyure » pour cette réforme.

A force de reculades pour cause de stratégie politique et d'acointances, cette réforme ressemble de plus en plus à un mille-feuille d'exceptions et est devenue illisible pour une majorité de nos concitoyens.

Au Cercle Orion, nous récusons ce « en-même-temptisme » qui guide l'action gouvernementale depuis six ans maintenant : réformer ce n'est pas douter, c'est avoir une boussole idéologique robuste, dont la traduction en actes est cohérente avec le cap ainsi tracé. ■

Nos recommandations

pour une gestion de la réforme des retraites (et des prochaines) efficace

Communiquer

Donner clairement les deux / trois arguments chocs en faveur de la réforme

Le diable est dans les détails : prendre le temps de préparer tous les aspects de la réforme

Tenir son cap

Assumer ses convictions jusqu'au bout sans calculs stratégiques politiques

Anticiper les attentes des alliés éventuels en amont et s'assurer qu'elles sont en cohérence avec l'esprit initial de la réforme